

COMMUNE DE DOMAZAN



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS)

DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE

EXERCICE 2023

Table des matières

Caractéristiques techniques du service public de l'assainissement collectif... 4

❖ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
❖ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	4
❖ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
❖ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
❖ NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
Evolution du nombre total d'abonnés depuis 2010	5
❖ VOLUMES FACTURES	5
Evolution du volume facturé depuis 2010.....	6
❖ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	6
Evolution du linéaire de canalisation depuis 2017.....	6
❖ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES	7
Données générales	7
Capacités nominales d'épuration	7
Prescriptions de rejet	7
Charges reçues par l'ouvrage	8
• <i>Volume entrant dans le système de traitement.....</i>	8
• <i>Évolution des débits reçus à la station</i>	8
• <i>Évolution des charges reçues en DBO5.....</i>	9
Quantité de boues issues de cet ouvrage (t/MS).....	9
• <i>Évolution de la quantité de boues produites (t/MS)</i>	9

Tarification et recettes du service public d'assainissement collectif..... 10

❖ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	10
❖ FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	10
❖ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	10
Redevance de modernisation des réseaux de collecte.....	10
❖ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris redevance de modernisation)	11
Evolution du tarif de l'assainissement collectif	11
Composante de la facture d'un usager de 120 m3	11
Répartition au 1 ^{er} janvier 2024.....	12
❖ RECETTES D'EXPLOITATION	12
Recettes de la Collectivité	12



Indicateurs de performance du service d'assainissement collectif 13

- ❖ TRAVAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES 13
- ❖ CONFORMITE DE LA COLLECTE 13
- ❖ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION 13
- ❖ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION 13
- ❖ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES 13
- ❖ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 14

Financement Des investigations du service de l'assainissement collectif 16

- ❖ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE 16
 - Travaux réalisés par la Commune 16
- ❖ PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX ENGAGES 16
- ❖ ETAT DE LA DETTE 16

Prix global de l'assainissement 17

- ❖ ENTITES 17
- ❖ TARIFS ASSAINISSEMENT 2024 17

Caractéristiques techniques du service public de l'assainissement collectif

❖ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement. Elle n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

❖ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

La population desservie est d'environ **368 abonnés** pour 956 habitants.

❖ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société **SAUR FRANCE** en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2007. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2018.

Ce contrat a été prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2019.

Suite à un appel d'offre pour le renouvellement du contrat de DSP, la société **SAUR FRANCE** a été attributaire et notifiée le 1er janvier 2020, pour une durée de 8 ans.

❖ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société **SAUR FRANCE** sont les suivantes :

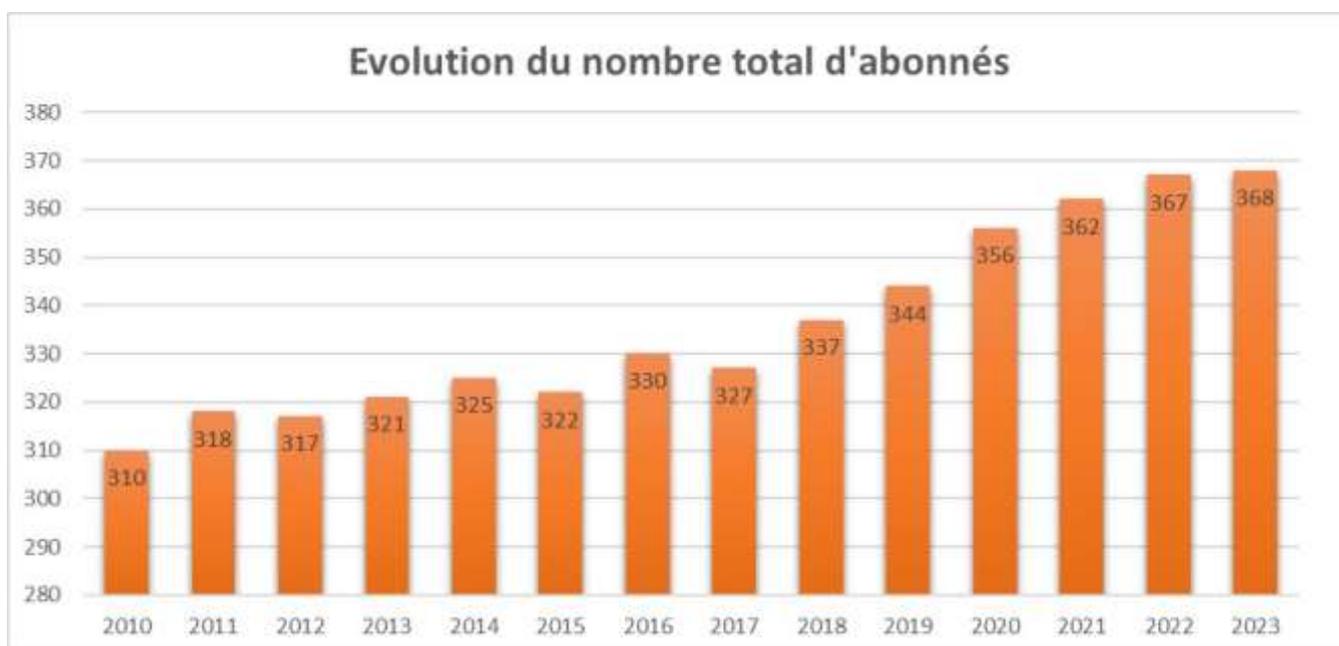
Gestion du service	<ul style="list-style-type: none"> - Application du règlement du service, - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des usagers, - Traitement des doléances client
Mise en service	<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement complet
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> - Des branchements, des clôtures, - Des collecteurs <6m, - Des équipements électriques et électromécaniques - Des installations de télésurveillance
Prestations particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Curage hydrodynamique - Traitement des boues

La **COMMUNE** prend en charge le renouvellement : de la voirie, des collecteurs, du génie civil.

❖ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2022	2023	Variation
Nombre d'abonnements	367	368	0,27%

Evolution du nombre total d'abonnés depuis 2010

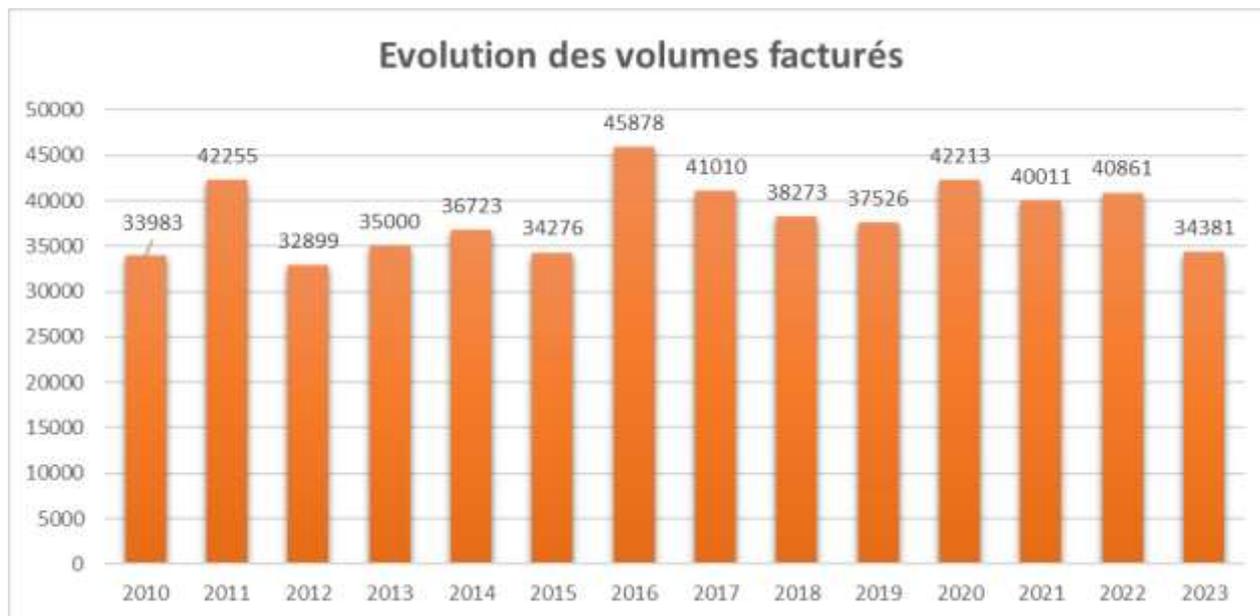


❖ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés (m³)	2022	2023	Variation
- aux abonnés domestiques	40 861	34 381	-18,85%
- aux abonnés non domestiques	0	0	
Total des volumes facturés	40 861	34 381	-18,85%

Après études des volumes assujettis et corrections selon nombre de jours (Volumes consommés eau potable par usagers abonnés service assainissement sur 365 jours)

Evolution du volume facturé depuis 2010



❖ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées

Linéaire (ml)	2022	2023	Variation
Réseau séparatif	6073	6073	0.00%

Evolution du linéaire de canalisation depuis 2017



❖ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère un ouvrage d'épuration : Station d'épuration

Données générales

- Type de station : Traitement biologique par boues activées Commune d'implantation : DOMAZAN
- Lieu-dit : Sousvielle
- Capacité nominale : 1 000 Équivalent habitant
- La population raccordée à la station d'épuration est de : **751** habitants (368 raccordés + 100 ANC soit $368/468 = 0.786$ donc $956 \times 0.786 = 751,42$)
- Taux de collecte : **78,60** %

Capacités nominales d'épuration

Paramètre	DBO5	DCO	MES	NKj	Débit
Capacité	60 kg/j	120 kg/j	90 kg/j	15 kg/j	200 m³/j

Prescriptions de rejet

Arrêté national : 21 juillet 2015

Paramètre :	Concentration (mg/l)	Rendement (%)
DBO5	35	60
DCO	200	60
MES	35	50
NKj	40	70

Déclaration du 19/03/2004

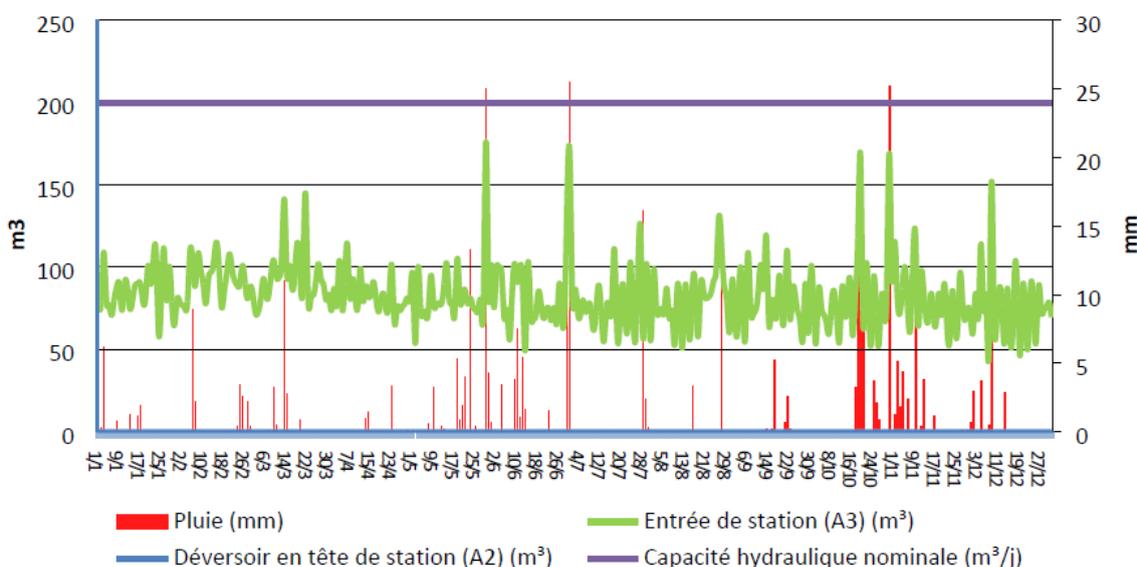
Milieu récepteur du rejet : Ruisseau du Briançon

Paramètre :	Fréquence annuelle	Concentration (mg/l)	Et Ou	Rendement (%)
DBO5	2	25	ou	70
DCO	2	125	ou	75
MES	2	35	ou	90
NKj	2	40	ou	70

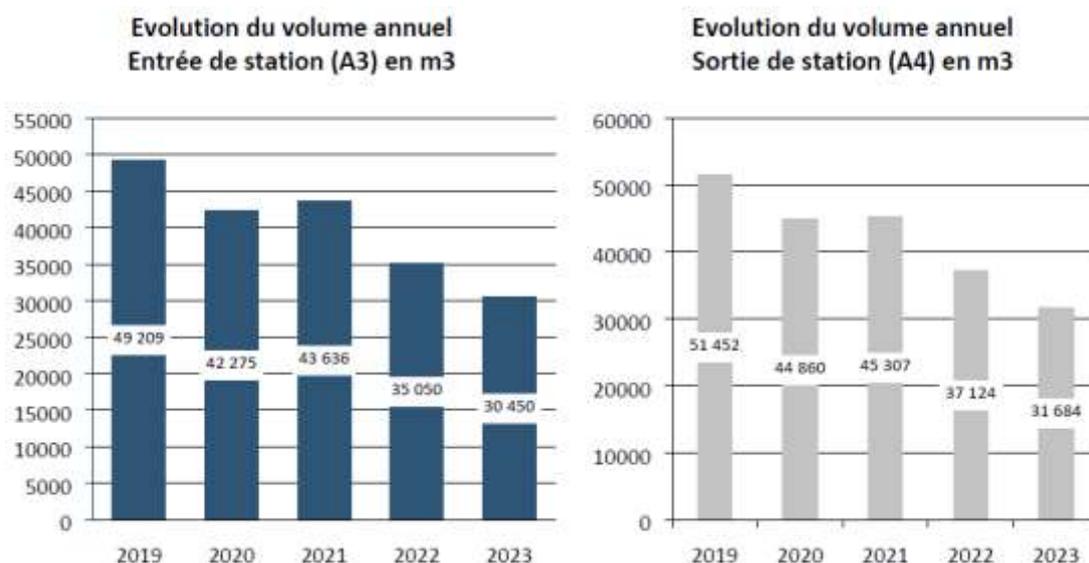
Charges reçues par l'ouvrage

Désignations	DBO5	DCO	MES	NKj
Charges brutes moyennes de substances polluantes collectées	26.81 Kg/j	62.00 Kg/j	23.07 Kg/j	6,73 Kg/j
Charges brutes maxi de substances polluantes collectées	27.88 Kg/j	67.90 Kg/j	27.39 Kg/j	8.36 Kg/j
Rendement de la station d'épuration	98.55%	95.39%	98.53%	98,00%

• *Volume entrant dans le système de traitement*

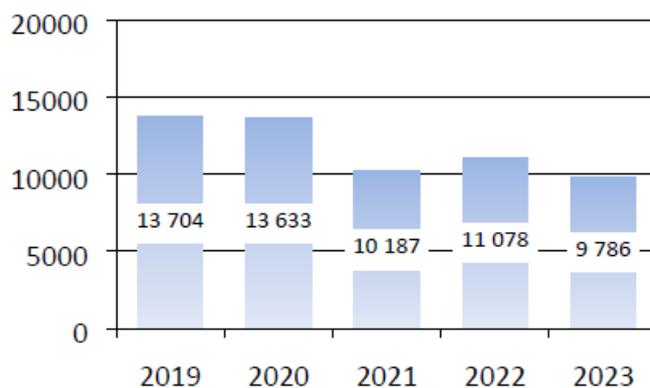


• *Évolution des débits reçus à la station*



- Évolution des charges reçues en DBO5

Evolution des charges entrantes totales annuelles DBO5 en kg/an



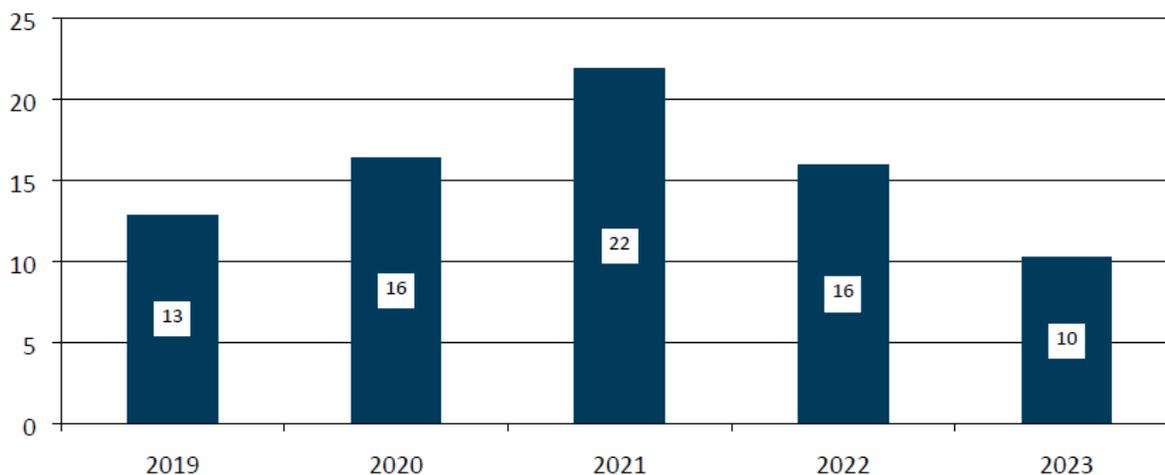
La charge de DBO5 reçue en 2021 était de 28.04 g/j par habitant.

Quantité de boues issues de cet ouvrage (t/MS)

	2022	2023	Variation
Tonnage de boues produites en tonnes de matière sèche	15.86	10.16	- 35.94 %

- Évolution de la quantité de boues produites (t/MS)

Boues produites par tonne de matière sèche par an



Tarification et recettes du service public d'assainissement collectif

❖ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixés les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
06/10/2006	Approbation du montant pour le raccordement au réseau d'assainissement à 1200 €, à compter du 1er janvier 2007.
12/10/2012	Approbation de la surtaxe d'assainissement à 0,51€ / m ³ et de la taxe de raccordement à 1 300 €, à compter du 1er janvier 2013

Les tarifs concernant la part de la société **SAUR FRANCE** sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2023, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 1,211810026 par rapport aux tarifs de base.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujetti à la TVA.

❖ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Au 1er janvier 2023 :

- Les frais d'accès au service (Participation à l'assainissement Collectif) :
 - L'exploitant ne perçoit pas de frais d'accès au service

❖ PRIX DU SERVICE DE L'ASAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.
- Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

Redevance de modernisation des réseaux de collecte

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2024	Variation
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,1500	0,1600	0,1600	0,1600	0,00 %

❖ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris redevance de modernisation)

Evolution du tarif de l'assainissement collectif

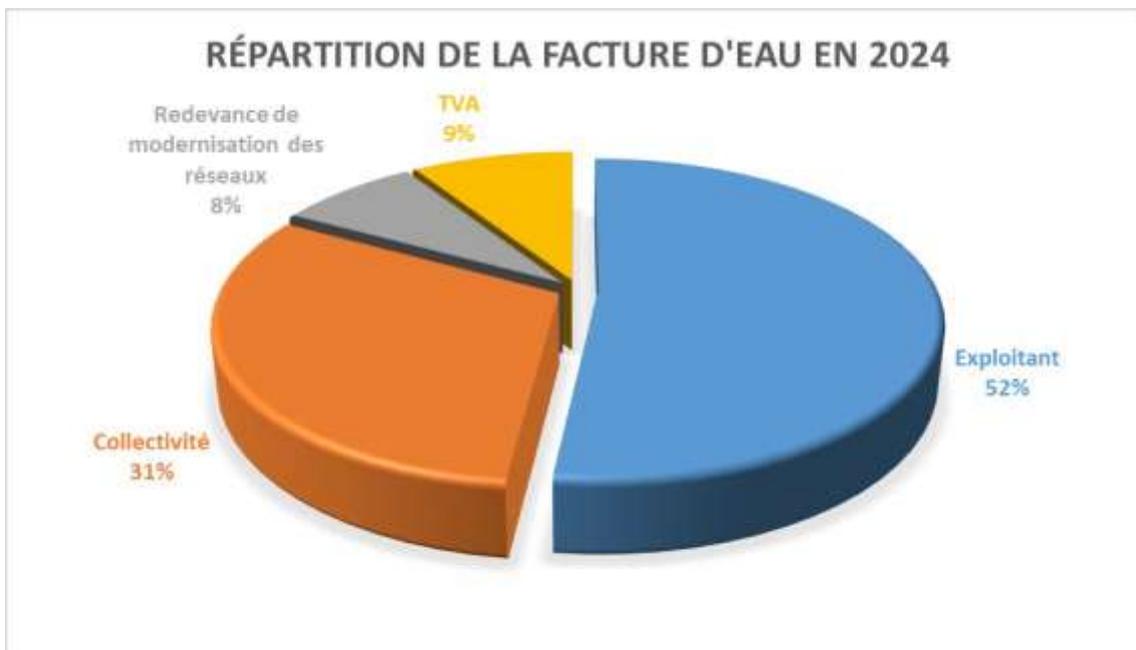
	Désignations	Pour une consommation de 120 m3	Pour une consommation de 120 m3
Exploitant		2023	2024
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	35,10 €	37,57 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube pour 2024 : 0,7390 €/m3	82,92 €	88,68 €
Collectivité			
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	0,00 €	0,00 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube pour 2023 : 0,6300 €/m3	75,60 €	75,60 €
Redevance et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20 €	19,20 €
	TVA	21,28 €	22,11 €
TOTAL pour 120 m3		234,10 €	243,16 €
Soit €/m3		1,95 €	2,03 €

Composante de la facture d'un usager de 120 m3

Désignations	01-janv-23	01-janv-24	Variation	Variation Exploitant + Collectivité
Exploitant	118,02 €	126,25 €	6,97%	3,87%
Collectivité	75,60 €	75,60 €	0,00%	
Redevance de modernisation des réseaux	19,20 €	19,20 €	0,00%	
TVA	21,28 €	22,11 €	3,87%	
TTC	234,10 €	243,16 €	3,87%	

Répartition au 1^{er} janvier 2024

Répartition pour une facture type de 120m3.

**❖ RECETTES D'EXPLOITATION****Recettes de la Collectivité**

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Redevances eaux usées domestiques	25 742,43 €	21 660,03 €	- 15.86 %
Total recettes de vente d'eau	25 742,43 €	21 660,03 €	- 15.86 %
Autres recettes			
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €	0.00 %
Total des recettes	25 742,43 €	21 660,03 €	- 15.86 %

Recettes de l'Exploitant

	2022	2023	Variation
Recettes de vente d'eau			
Redevances eaux usées domestiques	40 186,79 €	36 372,23 €	- 9.49 %
Total recettes de vente d'eau	40 186,79 €	36 372,23 €	- 9.49 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	0,00 €	0,00 €	0.00 %
Total des recettes	40 186,79 €	36 372,23 €	- 9.49 %

Indicateurs de performance du service d'assainissement collectif

❖ TRAVAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales.

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

Désignation	2022	2023	Variation
Taux de desserte	93.72 %	93,72 %	0.0 %

❖ CONFORMITE DE LA COLLECTE

Le service chargé de la Police des eaux considère que la collecte des eaux usées est conforme aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

Par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

Par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 21 juillet 2015

Le service chargé de la Police des eaux considère que les équipements d'épuration sont conformes aux prescriptions de l'arrêté du 21 juillet 2015.

❖ CONFORMITE DE L'EVACUATION DES BOUES

Une filière est dite « conforme » si la filière de traitement est déclarée ou autorisée selon sa taille et si le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur. Les refus de dégrillage et les boues de curage ne sont pas pris en compte.

	2022	2023	Variation
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %	0,00 %

❖ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

		Nombre de points	Points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250	Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.251	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
TOTAL PARTIE A			15

PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	oui	
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	oui	
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres Valeur = 6 073 ml soit 100,00 %	15 points	15
VP.255	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose Valeur = 6 073 ml soit 100,00 %	15 points	15
TOTAL PARTIE B		30	
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.256	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions (2)	15
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.258	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.259	Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.260	Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
TOTAL PARTIE C		75	
TOTAL		120	

Financement Des investigations du service de l'assainissement collectif

❖ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

INTERVENTIONS DE MAINTENANCE		
Désignations	Valeurs	Date de réalisation des travaux
Entretien niveau 2 : opérations de maintenance préventive et / ou corrective de complexité moyenne (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).	1 unité	2023
Contrôles réglementaires : ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel : * Installations électriques * Systèmes de levage * Ballons anti-béliers	11 unités	2023
RENOUVELLEMENT REALISE		
Pas d'opération réalisée en 2023		

Travaux réalisés par la Commune

Pas d'opération réalisée en 2023

❖ PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX ENGAGES

Objet des travaux	Montants des travaux	Subventions accordées
PAS DE PROGRAMME TRAVAUX ENGAGES EN 2024	0,00 €	---
TOTAL	0,00 €	

❖ ETAT DE LA DETTE

Capital restant dû au 31/12/2023 : 438 066.28 €

Objet des travaux	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
STATION EPURATION Remboursement au cours de l'exercice	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	7 196,21 €	0,00 €
RESEAUX Remboursement au cours de l'exercice	11 482,64 €	11 482,64 €	15 072.12 €	27 160.56 €	27 160.56 €	27 160.56 €	27 160.56 €	27 160.56 €	27 160.56 €
TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT	18 678,85 €	18 678,85 €	22 268.33 €	34 356.77 €	34 356.77 €	34 356.77 €	34 356.77 €	34 356.77 €	27 160.56 €

Prix global de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³.

❖ ENTITES

Eau potable 	Collectivité : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU PLATEAU DE SIGNARGUES Affermage du 01/02/2020 avec la société SAUR FRANCE , Tarif domestique : Communes du Syndicat
Assainissement Collectif 	Collectivité : DOMAZAN Affermage du 01/01/2020 avec la société SAUR FRANCE , Tarif domestique : Commune entière

❖ TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

	Désignations	Pour une consommation de 120 m3	Pour une consommation de 120 m3
Exploitant		2023	2024
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	35,10 €	37,57 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube pour 2024 : 0,7390 €/m3	82,92 €	88,68 €
Collectivité			
Part fixe en €/HT/ an	Abonnement ordinaire	0,00 €	0,00 €
Part proportionnelle en €/HT/ an	Le mètre cube pour 2023 : 0,6300 €/m3	75,60 €	75,60 €
Redevance et taxes	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19,20 €	19,20 €
	TVA	21,28 €	22,11 €
TOTAL pour 120 m3		234,10 €	243,16 €
Soit €/m3		1,95 €	2,03 €